



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 17/07/12

Reçu en Préfecture le : 20/07/12
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 16 juillet 2012
D-2012/367

Aujourd'hui 16 juillet 2012, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Monsieur Hugues MARTIN, Madame Anne BREZILLON, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Dominique DUCASSOU, Madame Sonia DUBOURG-LAVROFF, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Véronique FAYET, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Muriel PARCELIER, Monsieur Alain MOGA, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Elizabeth TOUTON, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Charles BRON, Monsieur Jean-Charles PALAU, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Jean-Marc GAUZERE, Monsieur Charles CAZENAVE, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Madame Ana marie TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Marie-Françoise LIRE, Madame Sylvie CAZES, Madame Nicole SAINT ORICE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Maxime SIBE, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Chafika SAILOUD, Monsieur Ludovic BOUSQUET, Madame Sarah BROMBERG, Madame Wanda LAURENT, Madame Paola PLANTIER, Mme Laetitia JARTY ROY, Monsieur Jacques RESPAUD, Madame Martine DIEZ, Madame Béatrice DESAIGUES, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Patrick PAPADATO, Monsieur Vincent MAURIN,

Excusés :

Monsieur Didier CAZABONNE, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Anne WALRYCK, Madame Chantal BOURRAGUE, Monsieur Jean-François BERTHOU, Monsieur Nicolas BRUGERE, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Jean-Michel PEREZ, Madame Natalie VICTOR-RETALI

**Acquisition d'un immeuble situé 23 rue Pierre Baour
à usage de lieu de stockage pour les besoins de
l'Opéra National de Bordeaux. Décision. Autorisation.**

Monsieur Hugues MARTIN, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La Ville envisage, dans le cadre d'une opération d'aménagement menée par InCité comprenant des logements et un groupe scolaire, de réutiliser la propriété communale située 478 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, actuellement utilisée comme entrepôt par les services de l'Opéra National de Bordeaux dans le cadre d'une convention de mise à disposition.

Des recherches ont été faites pour trouver un lieu de substitution convenant aux exigences d'exploitation de cet équipement en matière de hauteur (6 à 8 m), d'accès et de desserte pour les manutentions.

Un site, mis en vente par l'agence immobilière DTZ au prix de 2 000 000 € HT, a été retenu. Il s'agit d'un entrepôt de stockage d'une superficie de 2 538 m² comprenant 1 477 m² de bureaux, situé 23 rue Pierre Baour dans la zone d'activité de Bordeaux Nord et cadastré TO 21 pour une superficie au sol de 10 431 m².

Après négociations, le propriétaire, la SCI JKG, a donné son accord pour un prix de cession de 1 700 000 € TTC, proche du rapport de France Domaine en date du 2 mai 2012 qui évalue le bien à 1 721 450 €.

Cette vente est assortie des conditions suivantes :

- prise en charge de l'impôt foncier 2012 dans sa totalité, estimé à environ 21 000 €,
- maintien du locataire actuel MEXICANA jusqu'au 31 décembre 2012 (pour information ce dernier verse un loyer de 900 €/mois à l'actuel propriétaire),
- prise en charge par la Ville des honoraires de l'agence immobilière DTZ à hauteur de 77 000 € HT plus TVA au taux en vigueur,
- signature de l'acte d'acquisition au plus tard fin octobre 2012.

En conséquence nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

Décider

- l'acquisition à la SCI JKG de la propriété située 23 rue Pierre Baour cadastrée TO 21 d'une superficie au sol de 10 431 m² moyennant un prix de 1 700 000 € TTC et aux conditions ci-dessus stipulées,
- l'ouverture au budget 2012 en investissement et en fonctionnement des crédits correspondants à l'acquisition majorée des frais d'acte, aux honoraires de l'agence immobilière et à l'impôt foncier.

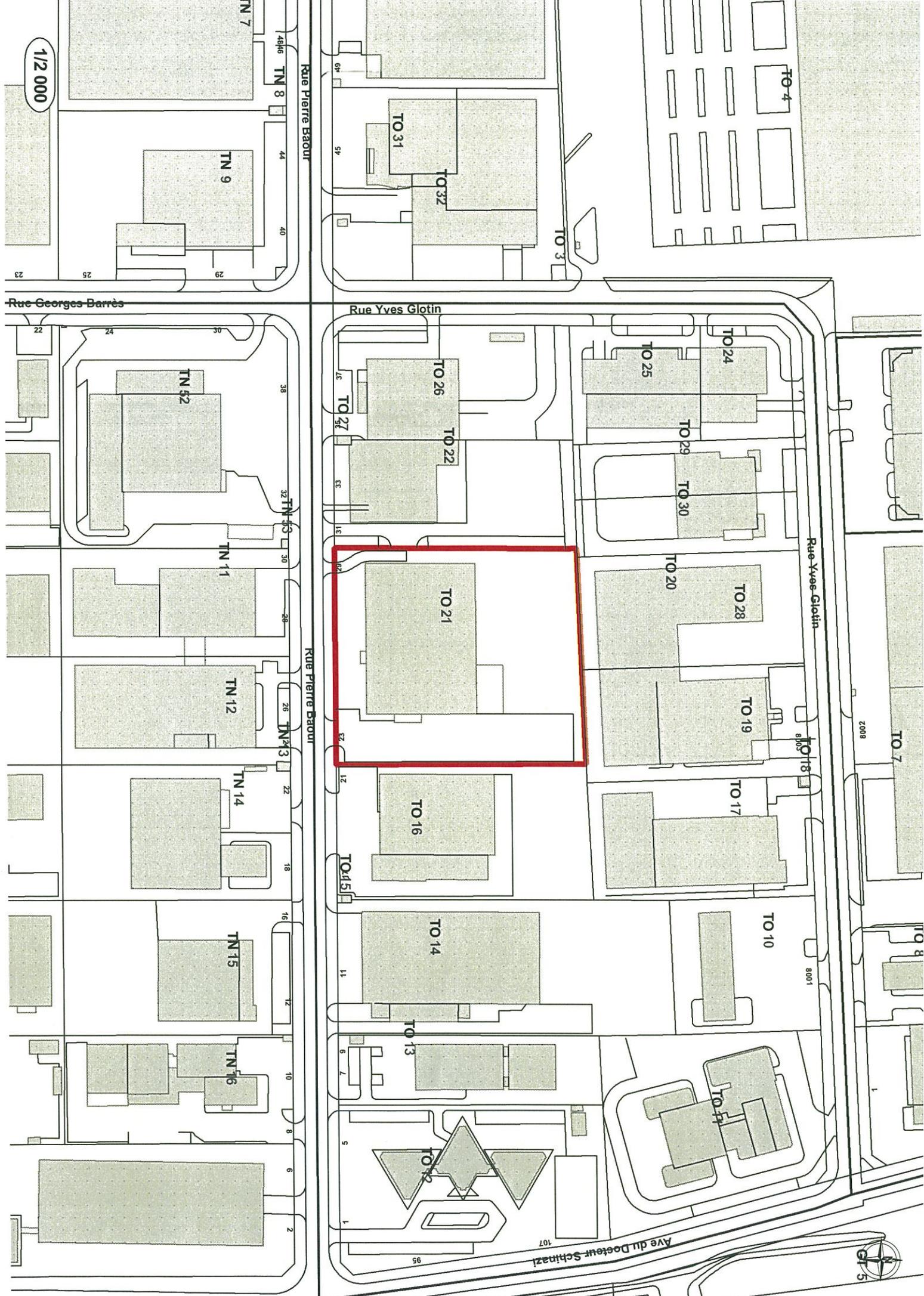
Autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte d'acquisition et tous les documents afférents à cette opération.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 16 juillet 2012

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Hugues MARTIN



1/2 000

